LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

MERCREDI 2 MARS 1927.

BUREAUX : ROUBAIX (Téléph.) 45, Rue de la Gare, 45 — TOURCOING (Téléph.) 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

PRISONS DE FEMMES

Le déclassement et peut-être la démolition de la célèbre et sinistre prison de Saint-Lazare appelle l'attention sur les prisons de femmes.

J'ai eu l'occasion, il y a trois ans, d'en visiter quelques-unes et j'en ai rapporté une impression profonde de dégoût et de pitié.

Saint-Lazare, où l'on montre encore aux curieux, avec une égale fierté, la chapelle où mourut saint Vincent de Paul et les pistoles de Mme Caillaux et de Mme Steinheil, était noire, délabrée, mal construite, mais elle avait l'excuse d'être très ancienne et d'avoir été primitivement destinée à des religieuses, recluses par vocation.

Les prisons de Clermont et de Fresnes, au contraire, sont de création récente et on peut juger d'après elles l'œuvre d'assainissement moral entreprise par l'Etat.

Je la crois maladroite et vaine.

Imaginez par exemple la prison de Clermont, qui est, elle aussi, un ancien couvent mais parfaitement aménagé et adapté.

D'abord, de vastes bâtiments sévères mais spacieux. On y fait l'école aux détenues dont l'instruction est insuffisante, car ce sont pour la plupart des filles jeunes, de 14 à 18 ans. On y travaille : selon leurs aptitudes les captives sont réparties dans des ateliers où l'on fait de la lingerie, de la confection ou des objets commandés par des maisons de Paris, fleurs artificielles, plumes de couleur pour chapeaux de femmes, objets en perles, couronnes mortuaires, etc...

Ces travaux sont payés aux pièces, et le gain de chaque détenue est porté à son compte pour constituer un pécule qui lui sera remis à sa libération, avec une robe et un trousseau fabriqués par ses camarades ou par elle-même si elle est spécialisée dans la couture ou la lingerie.

Enfin on y dort : chaque lit est enfermé entre quatre cloisons grillagées, closes par série au moyen d'une barre de fer que recouvre un cadenas. Il est accompagné d'une petite armoire où la pensionnaire serre ses effets, sa serviette de toilette, son peigne, sa brosse à dents, son savon de toilette, et, chose touchante, les quelques souvenirs de sa famille qu'on lui autorise à conserver : portraits, médaillon, etc...

Les détenues n'ont pas le droit de converser entre elles, surveillées d'ailleurs par une gardienne en austère mante noire qui fait la nuit de fréquentes rondes dans le dortoir, et couche dans une cabine voisine, mais la plupart, trompant l'inspection, arrivent à communiquer entre elles au moyen de petits billets pliés en quatre.

Quand une prisonnière est surprise en train de se livrer à ce genre de correspondance ou quand elle s'est montrée indisciplinée à l'atelier, bref quand elle a commis une faute quelconque, on l'envoie au « donjon », qui est un local complètement isolé où la malheureuse est absolument privée de tout rapport avec le monde extérieur. L'incorrigible (c'est le nom qu'on lui donne) ainsi traitée, n'a plus alors qu'un but, vers lequel tendent désormais tous ses efforts : être malade, de façon à être transportée à l'infirmerie.

A Clermont, comme d'ailleurs dans la plupart des prisons de femmes, l'horaire de la journée est ainsi conçu : lever à 7 heures l'hiver et à 6 heures l'été ; petit déjeuner (soupe aux légumes) à 8 heures ; déjeuner (soupe aux légumes et trois fois par semaine viande), à midi ; dîner (idem), à 6 heures et demie ; coucher à 8 heures. Entre temps : travail ou école, entrecoupés de deux pauses d'une demi-heure, pendant lesquelles, en mangeant un morceau de pain sec, les détenues tournent en rond, en se tenant la main, par groupes de 2 ou 3, dans un énorme bruit de sabots...

A Fresnes (où certaines des prisonnières de Saint-Lazare ont été envoyées), le régime est encore plus sévère : Fresnes, toute pimpante qu'elle soit, avec ses longs bâtiments de briques roses et blanches, entourés de belles avenues aux grands arbres, est une prison cellulaire.

Chaque détenue a sa cellule (une cabine très étroite et généralement malodorante et pour cause), dans laquelle elle fait tout : travail, sommeil, repas et le reste. Le préau dans lequel elle est admise à prendre l'air deux demi-heures par jour est lui-même cellulaire et c'est dans un petit morceau de cour de trois ou quatre mètres carrés, entre quatre murs, qu'on l'isole. Cellule aussi, analogue à une cabine de bain de mer, percée d'une ouverture tournée vers le chœur, sa place dans la chapelle où elle peut se rendre le dimanche pour entendre la messe. Cellule enfin, complètement grillagée, le parloir où, sous la surveillance de gardiens, elle reçoit les membres de sa famille qui viennent la voir.

Les détenues qu'on envoie à Fresnes sont, il est vrai, accusées de délits généralement assez graves et nous aurions mauvaise grâce à nous apitoyer sur leur sort.

Il n'en est pas de même des prisons dites « écoles de préservation » du type de Clermont, où sont enfermées des malheureuses qui n'ont commis parfois d'autres crimes que de ne pas plaire à leurs parents qui les font expédier dans ces bagnes pour se débarrasser d'elles jusqu'à leur majorité. D'autres ont été envoyées là par le « Tribunal d'enfants » à la suite d'un vol qui, parfois, ne dépasse pas quelques dizaines de francs. D'autres enfin, ont été ramassées sur le trottoir parce que, poussées par la misère ou le chômage, elles se livraient à la prostitution.

Si elles sont condamnées à quatorze ans, par exemple, elles pourront rester claustrées jusqu'à dix-huit, dix-neuf ans, peut-être plus...

Quatre ans de prison pour un vol de quelques dizaines de francs, tandis que tant de gros spéculateurs, de mercantis, de fraudeurs, de bandits de tous genres, vivent douillettement, honorés et décorés !

Et que peuvent devenir dans la vie, ces pauvres filles qui ont grandi dans la haine et, dans l'âpre résolution de se venger de la société ?

André FAGE.

Le Mardi gras

Malgré un temps maussade, une joyeuse et franche animation a régné pendant cette deuxième journée de fêtes carnavalesques

QUELQUES VUES DU CARNAVAL A LILLE

EN HAUT : Le Char des « Marchands sur Marchés », réalisé au bénéfice des chômeurs ; EN BAS : Un groupe de masques quêteurs ; EN MEDAILLONS : Masques originaux.

Un temps gris, quelque peu maussade dans la journée. Vers dix-huit heures, une formidable averse. Tel fut l'aspect du Mardi-Gras de 1927 au point de vue atmosphérique.

Malgré cela, la gaieté et l'entrain se sont manifestés superbement.

Cette fois « Jean-qui-rit » a bien succédé à « Jean-qui-pleure », car, ainsi comme nous l'avons fait observer, le Dimanche Gras d'après-guerre peut se prénommer ainsi désormais.

Jean-qui-rit, lui, ou plutôt le Mardi-Gras fut enfiévré de belle joie populaire partout dans la région.

Il y eut du mouvement, des cris, des rires et des chansons. Et puis, de la couleur, de la couleur multiple, diaprée au point de faire mettre en doute exceptionnellement le mot de Pierre Louys : « Les civilisations remontent vers le Nord, entrent dans la brume, dans le gris, dans le froid. Quelle nuit ! Un peuple vêtu de noir circule dans les rues. Nos vingt-cinq ans frissonnent d'être exilés chez les vieillards ! » Si ce mot est vrai en temps ordinaire, en Carnaval, du moins, il ne l'est pas.

Pour un jour, les vieillards ont retrouvé leur jeunesse d'antan. Ils ont revêtu d'éclatantes chlamydes, de brillants oripeaux ont crié leur joie de vivre. Un peu de la Bacchanale antique nous est apparue. Dans une débauche de mouvements, d'éclat et de lumières, la foule joyeuse et masquée s'est franchement amusée.

Le Mardi-Gras, le Carnaval n'aurait-il que ce résultat, de nous faire aimer la sincérité, la simplicité de la joie populaire qu'il mériterait de nous être conservé. Qu'il soit donc toujours le bienvenu.

V. B.

A LILLE

Ce qui faisait autrefois l'originalité propre du Carnaval de Lille, c'était l'abondance des Sociétés Carnavalesques qui y figuraient.

Ces sociétés avaient des noms bien caractéristiques de la mentalité de nos pères. On y trouvait les « Vrais Rigolos », les « Avalé-Tout », les « Longues Pipes », les « Sans Blague », les « Bons Vivants », les « Sec-Salés », les « Casque à mèches », les « Sans-Chagrins », les « Franc-Lurons », les « Enfants de Bacchus », les « Boit-sans soif », etc.

Tous ces gars, faisaient un énorme boucan, chantaient d'alerses et bacchiques chansons, vendues au profit d'œuvres charitables, formaient au surplus, des groupes on ne peut plus pittoresques. Quelques-unes de ces sociétés subsistent. Telles sont les sociétés de jeux de boules, de bouchons, de beigneaux, mais rares sont celles qui parent encore le Carnaval du Mardi-Gras de leur présence.

Pourtant, les « Jus d'Réglisse », déguisés en conséquence, les masques aux teintes jaunâtres et de costumes pineux jaune et brun avec bonnets pointus à clochettes, furent de la fête.

Chose significative des préoccupations du temps présent : la vie chère a inspiré un certain nombre de groupes et de masques isolés. Mieux encore, des maisons de commerce profitent du Mardi-Gras pour se faire de la réclame. Sur des chars, des personnages costumés vantent le mérite et le bon marché de tel produit, de telle marque ou de telle occasion. Signe des temps.

Pour les chômeurs

On n'a pas oublié les chômeurs dans la fête !... Des bonnes volontés se sont groupées pour essayer de leur venir en aide. Parmi ces volontés, signalons la corporation des Marchands sur Marchés qui, avec autant de bonheur que d'entrain et de goût, avaient réalisé un char magnifique environné de quêteurs. La caisse de chômage doit bénéficier des dons de la foule. Cette initiative fait honneur à ceux qui la conçurent et l'exécutèrent.

La foule des masqués

Et puis, en un salmingondis, en une salade russe de costumes, des masqués passent, repassent, se glissent, se faufilent dans la foule très dense des promeneurs, au bruit des tambours de basque, des tambourins, des castagnettes.

Certes, nous sommes loin du Mardi-Gras d'avant guerre. Les costumes sont trop chers : quarante à quatre-vingts francs, nous dit-on. Tout de même, c'est plus animé, beaucoup plus animé que le Dimanche Gras. Cette fois, il y a comme de la joie dans l'air.

Les chansons sont toujours les mêmes : « Célina montez » ; « Viens Poupoule » ; « Et en chantant, la belle digue digue » ; perdurent en dépit de la vogue de « Valencia » et autres rengaines du temps présent.

Le soir, dans les cafés illuminés, à giorno, et bondés, les batailles de serpentins vont leur train. On s'y grise de bruit et de mouvement. Des masques élégants ou non, suivant le cas, se glissent de table en table, intriguent, persécutent, bons garçons et bonnes filles pour la plupart.

Les bals battirent leur plein, aussi bien dans le quartier de l'Alcazar que dans ceux du Centre, aux Ambassadeurs, où avait lieu un concours de costumes très suivi, où au Gymnase de la Place Sébastopol... ou ailleurs, car il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Somme toute, si le Mardi-Gras n'a plus la frénésie de mouvement qui le caractérisait avant guerre, il n'en reste pas moins à Lille, une joyeuse fête où certains se plaisent à masquer par du bruit et pour quelques heures, les soucis de la vie âpre et dure.

A ROUBAIX

Bien que le temps ait été très bon, le Mardi-Gras ne semble pas avoir revêtu l'animation des années précédentes.

Il a été remarqué quelques travestis assez originaux et agréables, mais leur nombre en était très limité.

Carnaval semble perdre de sa popularité, et seules, les salles aménagées pour des bals et des réjouissances populaires ont connu une certaine effervescence. Faut-il attribuer cette situation à la vie chère, au chômage, à une orientation de la jeunesse vers moins de frivolité ? Nous ne le savons pas, mais un fait est certain, c'est que, ce Mardi-Gras n'a présenté rien de bien extraordinaire.

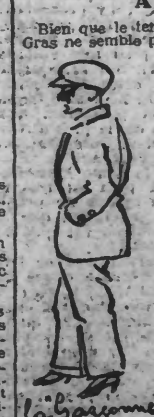

A TOURCOING

La journée du Mardi-Gras a été plus belle que celle de dimanche. Ce n'est que vers 7 heures du soir que la foule et les travestis ont envahi les rues du centre et les salles de danses. Les beaux costumes étaient rares. Nous ne voyons plus dans nos villes l'animation d'avant-guerre. Les beaux groupes et magnifiques chars décorés aux couleurs tricolores, ayant composé une chanson de circonstance, ne sont plus, paraît-il, d'actualité. Espérons qu'on les reverra !

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE NORD POSSEDE le doyen des gardes-champêtres de France

C'est M. Camberlin qui exerce ses fonctions depuis 45 ans à Odomez

C'est le département du Nord qui possède le doyen des gardes-champêtres de France : M. Camberlin Victor, garde-champêtre à Odomez (arrondissement de Valenciennes), né le 12 janvier 1840 dans cette commune.

A 19 ans, le jeune Camberlin, qui était exempté du service militaire par son frère aîné, n'hésita pas à partir pour sept années et quand il revint au village, on le gratifia du sobriquet « Soldat », qu'il porte encore fièrement aujourd'hui.

Elu conseiller municipal de son village en 1882, il fut nommé garde champêtre la même année : c'est donc depuis quarante-cinq ans qu'il porte l'uniforme.

Lors de l'invasion en août 1914, quoique âgé de 75 ans, « Soldat » fit à deux reprises différentes, preuve de vaillance.

Une patrouille allemande étant venue reconnaître l'écluse et le pont de l'Escaut, l'on fit sauter les deux passages après leur départ. Le garde Camberlin resta seul comme administrateur de la commune et fut malmené par les envahisseurs.

Quelques jours plus tard, il fut surpris transportant avec un équipage et accompagné d'une dame toutes les archives de la commune pour les cacher dans des souterrains à Condé. C'est grâce à ses cheveux blancs qu'il ne fut pas fusillé.

Agé de 87 ans, il est toujours alerte et fidèle au poste : presque journellement, il se rend à pied au chef-lieu de canton et il effectue gaillardement ces parcours qui, rendus en journées diverses comprenant, lui font une moyenne de 8 à 10 kilomètres.

M. Camberlin a élevé une belle famille de 6 enfants : 1 fille et 5 garçons, tous vivants. L'aîné, âgé de 57 ans, est retraité ; trois de ses fils firent toute la campagne et deux furent faits prisonniers lors de l'évacuation.

M. Victor CAMBERLIN

Il est le père de M. Emile Camberlin, chef de la Grande Vitesse en gare de Tourcoing.

Ajoutons pour terminer que ce vieux brave est possesseur de la médaille d'or de la police et du diplôme spécial avec inscription au Livre d'Or.

Catastrophes minières en Angleterre

Il y aurait cinquante-trois victimes

Une dépêche de Londres annonce qu'une explosion s'est produite hier matin dans une mine du district d'Ebbw-Wale, Pays de Galles, isolant sous terre 135 mineurs.

Des équipes de secours des puits voisins se sont rendues en toute hâte sur les lieux, mais les travaux de sauvetage sont rendus difficiles en raison d'éboulements de rochers et de dégagement de gaz délétères.

A 8 heures, on déclarait qu'à l'exception de 55, tous les mineurs étaient sauvés.

On apprend à la dernière heure que quatre cadavres ont été retirés de la mine Ebbw-Wale.

On craint que 39 mineurs ne soient ensevelis sous les décombres et tout espoir de les sauver est abandonné.

Les inspecteurs des mines ont fait suspendre les travaux de sauvetage, afin de permettre d'aérer la mine.

Un puits inondé

On mande de Mandfield que dans un puits en construction de la mine de Rile Thorpe (Nottinghamshire) un tuyau d'eau a crevé, inondant le puits où 17 hommes travaillaient. Trois de ceux-ci ont été sauvés, mais il y a peu d'espoir de sauver les quatorze autres.

EN DEUXIEME PAGE :

Le Pain à deux francs. — Le prochain service d'autobus entre Lille et Lens.

EN QUATRIEME PAGE :

AUJOURD'HUI : LA FEMME, L'ENFANT, LE FOYER

— Notre Causerie illustrée sur la T. S. F. ; L'application des ultra-sons aux sondages en mer.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ est paru :

— Oui, Madame, je suis un fervent du Petit Courrier des Lectrices ! J'ai aussi pris part au Grand Concours des Maximes, dont le R. I. donne aujourd'hui les premiers résultats.

SCENES ROUGES AU PAYS NOIR

A Sallaumines, une femme a été étranglée par son ami qui se serait ensuite fait justice.

Albertine JACQUART la femme étranglée

La série rouge continue. Après Lens, c'est Sallaumines qui est le théâtre d'un drame. Cette fois encore c'est la jalousie qui pousse un mineur, française d'origine, italien de sang, à supprimer son amie : l'ivresse contribua pour une large part, à déterminer les événements que nous allons narrer.

La femme a été étranglée par son amant et c'est l'enfant qui a découvert le cadavre de sa mère.

Un faux ménage

Il y a sept ans environ, Mme Albertine Jacquart, originaire de Meurchin, actuellement âgée de 33 ans, quittait son mari François Delplanque, pour aller vivre avec un amant : elle emmena avec elle son fils, André Delplanque, alors âgé de six ans. La femme un peu légère, ne se plut pas longtemps avec son nouveau protecteur qu'elle quitta bientôt pour se lier avec d'autres qui se succédèrent par intervalles variant entre six mois et un an.

En 1925, alors qu'elle habitait Nœux-les-Mines, Albertine Jacquart fit la connaissance d'un nouvel amant, Pascal Fiori, 30 ans, ouvrier mineur, né à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais) de parents italiens. Tous deux décidèrent de vivre maritalement et louèrent une petite maison où ils coulèrent le parfait amour.

Albertine dont les mœurs légères reprenaient le dessus, abandonna Pascal le 25 mai 1926 pour venir habiter Sallaumines, dans un des huit logements du baraquement, propriété de M. Saudemont, sis rue Nationale, face au cimetière-Est de Lens, au lieu-dit « Bas de Lens », où le drame se déroula lundi soir.

De quoi vivait-elle ? d'argent remis par des amis de passage.

Fiori, qui aimait éperdument son amie, ne put résister à la tentation et le 27 septembre dernier il arriva à Sallaumines suppliant la femme Jacquart de reprendre la vie commune, ce qu'elle accepta.

Malheureusement, la conduite d'Albertine détermina souvent des scènes — violentes parfois — dans le faux ménage. Fiori était devenu d'une jalousie féroce et tout faisait prévoir, chez les voisins, qu'un drame terminerait cette idylle.

Dispute au cabaret

Depuis jeudi dernier, jour de quinzaine, Fiori, considéré comme bon travailleur et sobre, ne travaillait plus et fréquentait les cabarets pour dissiper ses chagrins intimes ; chaque soir il se disputait avec sa concubine.

Lundi soir, vers 7 heures, après une journée de bauverie, il entra au café des « Promeneurs », rue de Douai, en compagnie d'un camarade, Thomas Preti, sujet italien. Ils étaient au comptoir, quand survint Albertine Jacquart. En la voyant, Fiori s'adressant à Preti qu'il savait être un ancien de sa maîtresse, il s'écria : « Tu vois, Thomas, cette femme, c'est une p.... de première classe ».

Albertine l'apostropha vertement et ajouta qu'elle faisait ce métier pour nourrir son enfant. Une discussion éclata qui dégénéra bientôt en pugilat au cours duquel les coups pleuvèrent de part et d'autre.

Après l'orage, Fiori ayant dit à sa maîtresse qu'elle ne rentrerait pas dans son logement, Preti réunit la clef de sa chambre à la femme Jacquart, en l'invitant à l'occuper avec son fils si elle en avait besoin.

Il était onze heures du soir, Fiori avait regagné son logement, quand son amie, accompagnée de son fils André, 13 ans, rentra à son tour. Les deux amants s'adressèrent quelques reproches, puis ce fut le calme.

L'homme qui, à Lens, tua son rival et son amie continue à nier son double crime.

Eugène CHERY l'assassin présumé

Al. Moracchini, l'actif commissaire de police, a continué, durant toute la journée de mardi, son enquête sur le double crime de Lens. Il a recueilli de nombreux témoignages qui éclaireront le juge d'instruction et qui lui permettront de préciser à Chéry, dit « Eugène », qu'il est bien l'assassin des deux victimes, et à Eugène Anselme, qu'il a bien contribué à la mise en scène, devant laisser croire au suicide de Blanche Risbourg.

Chéry, qui a été interrogé sur ses antécédents, n'a pu préciser en raison du grand nombre de condamnations qu'il a déjà encourues, c'est un repris de justice des plus dangereux.

Blanche RISBOURG l'assassinée

Les deux inculpés ont été conduits mardi matin à la prison de Béthune, solidement encadrés de gendarmes. La, M. Duthilleul, juge d'instruction, leur dit, à son tour, subir un interrogatoire serré, mais les deux individus nièrent, malgré toute évidence, leur participation au double crime. Le magistrat instructeur n'en signa pas moins le mandat de dépôt et fit conduire Chéry et Anselme à la maison d'arrêt où ils furent écroués.

L'enquête judiciaire est loin d'être terminée ; prochainement, ces deux individus subiront un nouvel interrogatoire.

(Photos Cuvelier, de Lens)

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Que pensez-vous de la Réforme électorale ?

L'opinion de MM. Cadot et Salmon, députés du P.-de-C.

Notre enquête sur la réforme électorale aura fait connaître à l'opinion publique les vues diverses de la représentation parlementaire de notre région, sur cette question. Après MM. Louis Couhé, député du Pas-de-Calais, Charles Gonteux, député du Nord, Accambrap, député de l'Aisne, Raoul Evrard, député du Pas-de-Calais, Loucheur, ancien ministre, député du Nord, Basly, député du Pas-de-Calais, voici MM. Cadot et Salmon, députés du Pas-de-Calais qui nous exposent leurs idées.

Ce que dit M. Cadot député du Pas-de-Calais

« Je suis partisan du retour au scrutin d'arrondissement, parce que ce système me semble devenu le meilleur moyen électoral, pouvant faire aboutir la formation à la Chambre des députés, d'une majorité capable d'opérer enfin les aménagements financiers nécessaires pour obtenir la consolidation et l'amortissement de l'immense Dette Publique qui accable le Pays, pour assurer à la France, la stabilité et la sécurité dans ses développements économiques, dans le travail rendu plus fécond, assuré à tous les ouvriers avec des possibilités de vie familiale plus larges, mieux conditionnées, plus agréables, conditions nécessaires pour obtenir la repopulation que l'on recherche par la procréation d'un plus grand nombre d'enfants dans les familles.

Et quand je vois l'acharnement des partis réactionnaires à vouloir conserver le scrutin actuel qui leur permet de pêcher en eau trouble, de tromper, de manœuvrer les électeurs par l'argent et de récolter une majorité d'élus appartenant à l'oligarchie financière, industrielle, terrienne, majorité que doit défendre les privilèges contre les droits si légitimes de tous les Travailleurs de la grande majorité du Peuple ; quand je constate que le Sénat ne votera pas la R. P. et que le danger se trouve dans tout autre système que celui de l'arrondissement, j'estime qu'il vaut mieux, entre deux maux, choisir le moindre, et pour tâcher d'éviter à la classe ouvrière des malheurs plus grands que ceux actuels, comme pour tâcher d'arriver à mettre fin à ces malheurs, choisir de suite le scrutin d'arrondissement qui permettra aux électeurs de voir plus clair afin de ne plus faire entrer tant de loups dans la bergerie. »

Ce que dit M. Salmon député du Pas-de-Calais

« Avec tous mes collègues de la Chambre je suis contre le mode de scrutin actuel mais je suis partisan du scrutin d'arrondissement.

Je reconnais que, théoriquement la proportionnelle intégrale serait un mode de scrutin plus équitable, puisque chaque parti se voit attribuer un nombre d'élus proportionnel au nombre de suffrages qu'il obtient. Mais, pour que ce scrutin représente véritablement les opinions des électeurs, il faut que les partis soient bien délimités, bien nets, et que l'éducation politique des électeurs soit complète, que chaque électeur soit affilié à un parti ou qu'il ait une opinion politique bien définie.

Je ne crois pas que l'on puisse soutenir que cela existe en France où il y a un grand nombre de partis politiques, un trop grand nombre, séparés par des divergences minimes, ce qui les amenuise, les émiette, au profit de partis plus disciplinés ou plus solidement organisés. Pour que la proportionnelle soit la représentation fidèle des opinions politiques, il ne faudrait pas qu'il y ait plus de trois à quatre partis en présence.

Et puis il y a les vicissitudes du vote au scrutin de liste, le choix des candidats des collèges, imposés par des comités ou clubs plus ou moins mandatés.

Je préfère le scrutin d'arrondissement parce qu'avec ce système, l'électeur vote pour un homme qu'il connaît, qu'il verra à l'œuvre, qui sera le fidèle représentant de ses idées politiques.

L'élu sera lui, plus indépendant ; il sera toujours en communication avec ses électeurs, il pourra aller les voir, leur rendre compte de son mandat, alors que cela lui est impossible